

Commune de
LONGVILLIERS
(Yvelines)

**Élaboration du plan
local d'urbanisme**

Pos approuvé le 13 avril 1981
1^{re} révision approuvée le 5 juin 1985
2^e révision prescrite le 6 mai 1992
2^e révision approuvée le 3 février 1995

Plu prescrit le 15 novembre 2010
Plu arrêté le 5 juin 2015
Plu approuvé le 3 juin 2016

**PLAN DES SERVITUDES
D'UTILITÉ PUBLIQUE**

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 3 juin 2016 approuvant le plan local d'urbanisme de la commune de Longvilliers

Le maire, Marc Allès

Date : **3 juin 2016** Phase : **Approbation** Échelle : **1 / 10 000** Pièce n° **5.2**

Mairie de Longvilliers, 4, route de Rochefort (78730)
tél : 01 30 41 33 96 / fax : 01 30 41 46 18 / courriel : mairie.longvilliers@wanadoo.fr
Agence Gilson & associés Sas, urbanisme & paysage
2, rue des Côtés, 28000 Chartres

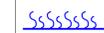


LÉGENDE DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

-  A7 - Forêt de protection - Forêt de Rambouillet
-  AC1 - Monuments historiques
-  AC2 - Sites et monuments naturels : sites inscrits
 - . de la Rémarde (16.02.1972)
 - . du château de Plessis Mornay et son parc (13.04.1965)
 - . du hameau du Bouc Étourdi (16.03.1981)
 - . de la vallée de l'Aulne, de la Celle et de la Gloriette (17.03.1981)
 - . de la vallée de la Rémarde (16.02.1972)
-  AS1 - Périmètres de protection des eaux potables et minérales

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

- PM1 - Sécurité publique : Plan d'expositions aux risques naturels prévisibles
-  relatifs aux zones de risque d'inondation
-  relatifs aux zones de risques d'effondrement ou d'affaissement du sol liés à d'anciennes cavités abandonnées
-  T1 - Chemin de fer

